

■ COMMISSION CONSULTATIVE
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX



AVIS SUR LE RAPPORT ANNUEL 2013 DE LA SOCIETE GLECCCL
Cité internationale-Centre des Congrès de Lyon



Pour cette année 2013, la commission souhaite de nouveau alerter le Grand Lyon sur le niveau des charges du délégataire, bien inférieures à celles prévues au budget prévisionnel. La commission espère que cette compression des charges ne se fait pas au détriment de la qualité des prestations et de l'entretien des ouvrages devant être assurés par le délégataire. La commission souhaite avoir des explications sur ces évolutions et restera vigilante pour les années à venir.

Néanmoins, la commission tient également à souligner l'activité du Centre des congrès pour l'année 2013, qui reste dense et qui est très honorable dans le contexte actuel difficile d'accroissement intense de la concurrence, en France et à l'international.